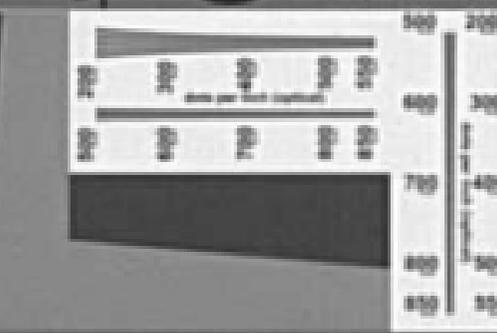


inches

centimeters



Golden Thread

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

69

1871

1875

Ed 69 /
5

Archives cantonales vaudoises

RMS 1/1.044.851

Microfilm

Handwritten text, possibly a list or index, consisting of several lines of faint, illegible characters.

7

DE LA PAROISSE de l'Isle Montacher

Le quatorze mars mil-huit-cent soixante-douze
a été célébré le mariage promis

N° 1.

Barnes
et Freymont

Louis Barnes

fils de Louis Barné

et de Jeanne Louise Catherine née
Jotterand, sa femme
de Chateau d'œre

domicilié à Bière

agé de trente six ans demi (né
de vingt deux septembre mil huit
cent trente quatre).

Entre

Et Felicie Louise Fanchette Freymont

fille de Georges Marie Louis

et de Marianne Louise née Chemy, sa
femme

de Montacher

y domiciliée

agée de vingt cinq ans (née le
quatre avril mil huit cent quarant
de six

Témoins

Jules Bellon, à Bière, y domicilié

Jules Heinturier, également de Bière, y domicilié

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux des bans publiés sans oppo-
sition dans les Paroisses de Chateau d'œre, Bière & l'Isle
L'acte de naissance de l'époux se trouve dans les Registres de la
Paroisse, les autres pièces sont déposées aux archives de cette
Paroisse.

Elmartinet offr. prov. Etat civil
Mon

Bettes
et
Gilliand

En novembre (1870) mil huit cent soixante dix, le Pasteur Richard
a donné son consentement à ce que le mariage de Emile Bettes, de Combremont le Petit & de Suzanne Gilliard, de Combremont le Grand, soit
célébré à Mondon. (voir le Registre des publications de bans année 1870.
Page 47, N° 145.

Elmartinet offr. prov. Etat civil
Mon

REGISTRE DES MARIAGES

N^o

Le mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Jousson
et
Jousson.

Le cinq avril mil huit cent **Cinquante** sept, j'ai donné mon
consentement à ce que le mariage de Jean Henri Jousson, de l'Isle, de Lucie Jou-
sson, également de l'Isle, soit célébré dans la Paroisse de l'Abbaye (voir le Registre
des publications de l'Isle, année 1871, Page 49 n^o 151.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil
Trois

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

Freymond
et
Belacretax

Le vingt quatre avril mil huit cent soixante sept, j'ai donné mon consentement
à ce que le mariage de Sigis Henri Freymond, de Mouches de Marguerite Belacretax
de l'Isle, soit célébré dans la Paroisse de Colsonay (voir registre des publications
de l'Isle, année 1871, page 51, n^o 157.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil
Trois

Perrin
et
Cloue.

Le vingt neuf mai mil huit cent soixante sept, j'ai donné mon consentement à ce
que le mariage de Etienne Francois Perrin, de Versoix de Lucie Françoise Cloue, de
l'Isle soit célébré dans la Paroisse de Merges. (voir le registre des publications de l'Isle
année 1871, page 51, n^o 159.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil
Trois

Guay
et
Anselme

Le douze juin mil huit cent soixante sept, j'ai donné mon consentement à ce que
le mariage de Louis Samuel Guay de Sophie Anselme, les deux de l'Isle,
soit célébré dans la Paroisse de Trilly (voir le registre des publications de l'Isle, année
1871, page 51, n^o 156.)

Elbarinet offr pour l'Etat civil
Trois

DE LA PAROISSE d

N^o

Le
a été célébré le mariage promis

mil-huit-cent

fils de

et de

d

domicilié

agé de

Entre

Et

fille de

et de

d

domiciliée

agée de

Cémoius

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des Actes de mariage de la mairie de
neuvième arrondissement de Paris,

Le mil-huit-cent-

à été célébré le mariage promis

N° 2.

Cloux
et
Cruchon.

Entre

Henri Samuel Cloux
fils de Jean Louis François Samuel
et de Elisabeth née Haquels, sa femme
de L'IsleEt Julianne Marie Cruchon
fille de Louis
et de Jeanne-Françoise, née Delisle, sa femme
àdomicilié à Paris
agé de vingt six ans (né à La Barre
le premier novembre mil huit
cent quarante trois.)domiciliée à Paris
agée de vingt huit ans (née à
Boscher le vingt septembre
mil huit cent quarante un.)

Cémoins

Pierre Gabriel Cruchon, Jean David Cloux, Charles Gabriel
Cruchon, Louis Cugny, tous domiciliés à Paris.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
1° des actes de naissance des époux 2° du consentement
des pères et mères des époux 3° des actes des publications
faites dans la mairie de neuvième arrondissement de
Paris, sans opposition.

Cet extrait se termine par ces mots:

Délibéré conformément par nous, Maire,
ce treize Juin mil huit cent soixante onze

(Signé) J. Jeany adj.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus
faite ensuite d'une autorisation que m'a envoyée
le Département de Justice et Police. L'Acte autorisatif
et la pièce transcrite sont déposées aux archives de la cure

De Montmartre

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le quatorze Juillet — mil-huit-cent-soixante-onze
a été célébré le mariage promis

N° 3.

Berney
et
Benoit.

Entre

Berney, - Emile,
fils de François-Hézée
et de Louise Adèle, née Bertholet, sa femme
de L'Abbaye
domicilié aux Bioux
agé de vingt-trois ans et demi
(né aux Bioux le dix novembre
mil huit cent quarante-sept)

Et Benoit, Louise-Marie,
fille de Louis-Samuel
et de Zélie-Annette, née Rochat, sa femme
du Chenit,
y domiciliée
agée de dix-sept ans et demi,
(née au Sentier le vingt quatre Août
mil huit cent cinquante-trois.)

Cemoins

Marc-Louis Gruaz, de L'Isle, y domicilié.
Léon Raymond, des Bioux.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition dans les paroisses du Sentier et de L'Abbaye,
du consentement du père et de la mère de l'épouse mineure,
et du consentement donné par le pasteur de L'Abbaye.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Panchaud
et
Durand

Du Montpasteur

Le vingt-six Juillet mil huit cent
soixante-onze, j'ai donné mon consentement
à ce que le mariage de Jean-Louis Panchaud, de Collombier,
et de Marie-Louise-Julie Susanne Durand, également de Collombier
soit célébré dans le temple de Morges. (voir le registre des publications
de bans, année 1871, page 53, n° 162.)

Du Montpasteur.

REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Septembre mil-huit-cent-septante-un,
à été célébré le mariage promis

N^o 4.Desieenthal
et
Chenuz.

Entre

Desieenthal, Jules-Emile
fils de feu Isaac-Samuel-Louis
et de Louise-Françoise-Henriette, née Chenuz
de Gessenay (C^{anton} de Berne)
domicilié à Bière
agé de vingt-trois ans (né à Bière
le seize mai mil huit cent
quarante-huit).

Et Chenuz, Julie-Françoise
fille de Jean-David-Louis
et de Henriette-Charlotte, née Chenuz
de Montricher
domiciliée à Bière
agée de vingt-un ans et demi
(née à Montricher le vingt novembre
mil huit cent quarante-neuf.)

Cémoins

Emile-Louis Fagan, d'Apples, à L'Isle.
Marc-Louis Gruoz, de L'Isle et y domicilié.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition
dans les paroisses de Bière et de L'Isle et Montricher, du permis
de publication et de célébration de mariage du département de
justice et police du canton de Vaud, permis déclarant que le certificat
de la publication des bans dans le lieu d'origine de l'époux et la
permissions du gouvernement bernois sont déposés dans les
archives du susdit département, du consentement du père et de la
mère de l'épouse mineure, et du consentement donné par le pasteur de Bière.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Montpastor

Le vingtsept septembre mil huit cent septante-un, j'ai consenti à ce que
le mariage de Marc-François Chenuz, de Montricher, et de Marie-Henriette Félicie
Demont, de Vuillerens et de Graney, soit célébré dans le temple de Cossonay. (Voyez
le registre des publications de bans, année 1871, page 54, n^o 164.)

Du Montpastor

Chenuz
et
Demont.

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Novembre mil-huit-cent septante-un,
a été célébré le mariage promis

N° 5.

Rochat
et
Doveley.

Entre

Rochat, Emile-George,	Et Doveley, Louis-Jules,
fils de George-Samuel	fille de feu Louis-Samuel
et de Louise Angélique, née Capit	et de Louise-Julie, née Doveley
de L'Abbaye et du lieu	de Saulion
domicilié	domiciliée aux Bioux.
agé de trente ans (né aux Bioux	agée de vingt-neuf ans (née à Saulion
le vingt-neuf Août mil huit	le seize Mars mil huit cent
cent quarante-un.)	quarante-deux.)

Cémoins

Louis Druessel, de Bussy, domicilié à L'Isle.
Louis-Emile Fagan, d'Apples, domicilié à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition dans les paroisses de Saulion, du Lieu et de
L'Abbaye, du consentement du tuteur de l'épouse,
du consentement donné par le pasteur de L'Abbaye.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Montfort

REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-neuf de cembre mil-huit-cent-septante-un,
à été célébré le mariage promis

N° 6.

Chaillet
et
Bélarz.

Entre

Chaillet, Jean-Louis
fils de Jean-Louis
et de Anna-Marie, née Walther,
de Cottens
y domicilié
agé de vingt-huit ans et demi,
(né à Cottens le dix-huitième
Juin mil huit cent quarante-trois)

Et Bélarz, Louise-Jenny-Henriette,
fille de Jacques
et de Jeanne-Suzanne née Chaillet
de Mont-la-Ville
y domiciliée
agée de vingt ans (née à
Mont-la-Ville le six Octobre
mil huit cent cinquante-un.)

Cémoins

Louis-Emile Fagan, d'Apples, à L'Isle.
Marc-Amy Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de vraie fiance des époux, des bans publiés sans
opposition dans les paroisses de Mont-la-Ville et de
Campigny, de l'autorisation de sa mère de l'épouse mineure,
autorisation légalisée, du consentement donné par le
pasteur de Campigny. Ces pièces sont déposées aux
archives de la cure.

Du Mont pasteur

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Extrait du registre des mariages de la ville de Genève.

Le quatorze novembre mil-huit-cent septante-un
a été célébré le mariage promis

N° 7
Jaquerod
et
Lansel.

Entre

Charles-François Elie Jaquerod
fils de David-Marc-Adolphe

Et Fumia-Jeanette Lansel
fille de Nicolas

et de défunte Jeanne-Marie-Louise-Adèle
de L'Isle et citoyen genevois
domicilié à Genève

et de défunte Françoise-Henriette
de Sires (Grisons)
domiciliée à L'Isle

agé de vingt-cinq ans et neuf mois
(né à Genève le trois février mil huit
cent quarante six)

agée de vingt-trois ans (née à Flornet
(Grisons) le sept Juillet mil huit
cent quarante huit.)

Témoins

Charles Finaz, Adolphe Jaquerod, Marc Jaquerod, John-Merillard, tous
quatre domiciliés à Genève.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, du consentement des pères des époux,
des actes des publications faites à Genève, à Sires, et à L'Isle.

Cet extrait a été collationné au susdit registre par M. Louis Walser,
Secrétaire de l'Etat-Civil de la ville de Genève et expédié le
dix-huit Décembre mil huit-cent septante-un.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus faite
ensuite d'une autorisation du Département de Justice et
Police. Cette autorisation et la pièce manuscrite sont déposées
aux archives de la cure.

Du Mouly
Pastor

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-un Mai mil-huit-cent-septante-deux
à été célébré le mariage promis

N° 8.

Laillard
et
Clément.Louis-Lucien Laillard
fils de Charles-Louiset de Jeanne-Marie née Assenarre
d'Aubonnedomicilié à Mont-la-Ville
agé de trente-sept ans (né le vingt
-cinq novembre mil huit cent
trente-quatre.)

Entre

Et Jenny-Henriette Clément,
fille de Jean-Pierre

et de Jeanne-Louise-Henriette née Guignard,

de L'Isle et de Cuarnens

domiciliée à L'Isle

agée de vingt-quatre ans (née le
sept Août mil huit cent quarante
sept.)

Cémoins

Marc-Amy Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle

Marc-Louis Guay, de et à L'Isle

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition dans les paroisses de Mont-la-Ville, de Cuarnens,
d'Aubonne et de L'Isle et Montricher. Les pièces sont
déposées aux archives de la cure.

Du Montpasleu

Candaux
et
Jousson.

Le douze Juin mil huit cent septante-deux, j'ai consenti
à ce que le mariage de Louis Candaux, de Premier,
et de Julie-Céline Jousson, de L'Isle, soit célébré dans
le temple de Cossonay. (voir les registres des publications
de bans, année 1872, page 61, n° 199.)

Du Montpasleu

DE LA PAROISSE d

Extrait du Registre des mariages de la ville du Havre.

Le cinq Mai mil-huit-cent soixante,
a été célébré le mariage promis

N^o 9.
Court
et
Leipheimer.

Entre

Jules Court	Et Sophie Pauline Leipheimer
fils de feu Marc-François Court	fille de Johann-Nathans Leipheimer
et de Louise-Susanne née Sibenthal	et de Anna-Sabina née Thurnling
de L'Isle	d'Ulm (Wurtemberg)
domicilié au Havre	domiciliée au Havre
agé de vingt-quatre ans (né à L'Isle	agée de trente ans (née à Ulm
le vingt-septembre mil huit	le vingt-six février mil huit
cent-trente-cinq.)	cent-trente.)

Cémoins

Daniel Kistig, George Chevallay, Marc-Henri Bouillon,
Jules-Henri Bottrens, tous quatre demeurant au Havre.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des banns publiés sans
opposition à L'Isle et au Havre, du consentement de la mère
du futur époux, de l'acte de décès de son père, de ceux des
père et mère de la future épouse, le tout en bonne forme.

Cet extrait a été délivré par Monsieur Guillemard,
maire du Havre, en date du quatorze février mil
huit-cent-septante-deux.

J'atteste la fidélité de la transcription ci-dessus
faite ensuite d'une autorisation du Département
de Justice et Police, cette autorisation et la pièce
transcrite sont déposées aux archives de la cure.

De Moulpartes

REGISTRE DES MARIAGES

N°

Le mil-huit-cent-
à été célébré le mariage promis

Entre

fils de
et de
d
domicilié
agé de

Et
fille de
et de
d
domiciliée
agée de

Célebré

Magnin
et
Guignard.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
Le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-deux, j'ai consenti
à ce que le mariage de Louis-Henri Magnin, de Montricher,
et de Marie-François Guignard, de l'Abbaye, soit célébré
dans le temple de Cossonay. (Voir les registres des publications
de bans, année 1872, page 62, n° 181.) Du Moutastem

Clément
et
Bovey.

Le vingt-huit Aout mil huit cent septante-deux, j'ai consenti
à ce que le mariage de François-Louis Clément, de L'Isle,
et de Susette-Frosine Bovey, de Cuarnens et de
Cheseaux, soit célébré dans le temple de
Morges. (Voir les registres des publications de
bans, année 1872, page 63, n° 182.) Du Moutastem

DE LA PAROISSE de L'Isle A Montricher.

Le vingt-six septembre mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 10.

Williamy
et
Cloux

Entre

Samuel Williamy,	Et Anne Cloux
fil de Louis Williamy,	fille de Jean-Marc Cloux
et de Françoise née Chamot	et de Louis-Françoise née Morel
d' Oulens	de L'Isle
domicilié à la Chaux, près Lossoray	domiciliée à La Courde
agé de vingt-huit ans et demi	agée de vingt-deux ans et demi
(né le huit Mars mil huit	(née le quatre Novembre
cent quarante-quatre)	mil huit cent quarante-neuf)

Génois

Henri-François Cheruz, de Montricher
Alfred Cloux, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de l'acte de naissance de l'époux, et des bans publiés
sans opposition dans les paroisses de Lossoray, de Pampigny
d'Oulens et de L'Isle, et de l'autorisation du père de
l'épouse mineure. Les pièces sont déposées aux archives
de la cure.

Du Montfort

Cloux
et
Bourreoud.

Le vingt-Deuxième mil huit cent septante-deux,
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux
Bourreoud soit célébré dans le temple d'Apple.
(Voir les registres des publications des bans, année 1872, page 66
n° 189)

Du Montfort

REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-huit Septembre mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 11.

Guignard
et
Leuba.

Tribunal civil du District de Cossonay.

Entre
Séance du 28 Juin 1872.

Et
Présents: Messieurs les Juges de Cossonay, Francillon et Guillemin
fils de et le suppléant de M. Desjardins, remplaçant le
Juge Pittet et le greffier J. Jaquier.

(Divorce)

et de Le Tribunal est assemblé pour prononcer
à sur l'action en divorce intentée par Victor Louis
domicilié Guignard de L'Isle et de sa femme domiciliée à L'Isle, à Jenny
agée de née Leuba, sa femme agée de Celle-ci ne comparait
pas quoique dûment proclamée.

Considérant
Qu'il est établi aux pièces du Procès comme faits constants:

1^o que Jenny née Leuba, femme de Victor Louis Guignard
a abandonné le domicile conjugal dès l'année
mil huit cent soixante-quatre, par conséquent depuis
plus de sept ans.

2^o que dès lors et jusqu'à ce jour, elle a vécu à
sa tête, aux Fées et s'est rendue capable d'adultère.
La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
que ces faits prévus par les articles 128 et 129 du
Code civil, sont des causes légitimes de divorce.

Le Tribunal
arrête :

Les conclusions de Victor Louis Guignard sont accordées.
En conséquence, les liens du mariage qui l'unissent à
Jenny Leuba, célébré dans la paroisse de Baulmes,
le cinq septembre mil huit cent soixante-un, sont
rompus par le divorce.

Jenny Leuba, femme divorcée Guignard,
est condamnée aux dépens.

Le Président:
(signé) H. Gaulis

Le Greffier
(signé) J. Jaquier.

atteste: Du Montastour

DE LA PAROISSE de L'Isle Montacher.

Le vingt-deux octobre mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 12.

Entre

Maget
MillietTules-Samuel Maget
fils de Jean DavidEt Marie-Ursule Justine Milliet
fille de Laurentet de Sophie-Philippine Pauline née
August
de L'Isle
y domiciliéet de Magdeleine née Gruaz
de Vuissens (C^{te} de Fribourg)
domiciliée à L'Isleagé de trente ans et neuf mois
né le neuf Janvier mil huit
cent quarante deux)agée de vingt-deux ans
(née le dix-sept Juin
mil huit cent cinquante)

Général

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand
Marie-Anni Margot, de Sainte-Croix.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de l'acte de naissance de l'épouse et des bans publics
sans opposition à L'Isle et à Vuissens, de l'autorisa-
tion du père de l'époux et du Fermier de publication
de mariage de la Direction de Police centrale du
canton de Fribourg en date du deux septembre mil
huit cent septante-deux. Ces pièces sont déposées
aux archives de la cure.

Du Montfard

Gruaz
et
Faillétaz

Le vingt février mil huit cent septante-trois, j'ai
consenti à ce que le mariage des époux Gruaz
- Faillétaz soit célébré dans le temple de Prilly.
(Voir registre des bans de mariage, Année 1873
page 68, n° 193.)

Du Montfard

REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Novembre mil-huit-cent-septante-deux
à été célébré le mariage promis

N° 13.

Gouffon
Baudin.

Entre
Henri Gouffon,
fils de Henri-Daniel
et de Marie-Anne née Meinat
de Montricher
y domicilié
agé de trente-cinq ans ans
(né le deux juillet mil huit
cent trente sept)

Et Julie-Henriette Baudin
fille de Philippe-Samuel
et de Jeanne-Suzanne née Cuvit
de Mollens
y domiciliée
agée de vingt-sept ans dix mois
(née le neuf Décembre mil
huit-cent-quarante-quatre.

Cémoins

Louis-Louis Fagan, d'Apples, à L'Isle

Marie-Anne Margot, de Sainte-Croix, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de l'acte de naissance de l'épouse et des bans publiés
sans opposition à Montricher et à Mollens. Ces
pièces sont déposées aux archives de la cure.

Baudat
et
Mettral.

Je Montvallon
Le douze Avril mil huit-cent-septante-trois,
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Baudat
- Mettral soit célébré dans le temple de Romarin-
motier. (Voir registre des bans, année 1873, page 74.)

Fagan
et
Guyaz.

Je Montvallon
Le douze Avril mil huit-cent-septante-trois, j'ai
consenti à ce que le mariage des fiancés Fagan-Guyaz
soit célébré dans le temple de Cossonay. (Voir registre
des bans, Année 1873, page 70.)

Je Montvallon

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Novembre mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 14.

Longchamp
et
Freymond.

Louis-Henri Benjamin Longchamp
fils de Jules-Félix

et de Jeanne-Louise Julienne Monnet
du Lieu
domicilié à Cuarnens

agé de vingt-six ans, huit mois
(né le quinze février mil
huit-cent-quarante-six)

Entre

Et Henriette Freymond
fille de Louis-Henri

et de Marie Josephine née Schlossmacher
de Montricher
domiciliée à Cuarnens

agée de vingt-un ans, trois mois
(née le neuf Août mil huit
cent-cinquante-un)

Cémoins

Marc-Aurélien Margot, de Sainte-Croix
Louis-Emile Fagan, d'Apples.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
de l'acte de naissance de l'époux, des bans publiés sans
opposition dans les paroisses du Lieu, de Cuarnens et de
L'Isle et Montricher, de l'autorisation du tuteur et des
deux plus proches parents de l'épouse mineure, et enfin,
du consentement donné par le pasteur de Cuarnens.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont

Lansel
et
Hoffer.

Le vingt-deux Avril mil huit cent septante-trois,
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Lansel
-Hoffer soit célébré dans le temple de Morges.
(Voir registre des baux, Année 1873, page 78.)

Du Mont

REGISTRE DES MARIAGES

Extrait du registre des mariages du second Arrondissement de Paris.

Le quinze Décembre mil-huit-cent-cinquante-sept
à été célébré le mariage promis

N° 15.

Bourgeois
et
Emard.

Entre

Marc Charles Samuel Bourgeois
 fils de David-Louis
 et de Jeanne Louise Gabrielle Guignard
 de Montricher
 domicilié à Paris
 âgé de vingt-cinq ans
 (né le seize Novembre mil huit
 cent trente-deux)

Et Armée Delfine Emard,
 fille de Jacques Germain
 et de Lucie Marie Buffard
 de Paris
 y domiciliée
 âgée de vingt-six ans
 (née le deux Avril mil
 huit cent trente-un)

Cémoins

Charles-Louis Bourgeois, Nicolas Bourdon, Jean
 -Joseph Emard, Alphonse Eugène Emard.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
 des actes de naissance des époux, le consentement du
 père de l'époux, l'acte de décès de la mère de l'époux, du
 consentement des père de l'épouse, des actes des publications
 faites en cette mairie.

Pour extrait conforme Paris le 6 Juillet 1868.

Le Conseiller d'Etat Secrétaire

Pour le Secrétaire général, le Conseiller de Préfecture

(Signé:) signature Mirille

Cette acte de mariage de Paris ainsi que
 l'autorisation du Département de Justice et Police
 sont déposés aux archives de la cure.

Du Mont
Verteu

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le dix-sept Décembre mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

N° 16.

Anselme
et
Borgeaud.

David-Louis-François Anselme,
fils de François-Rodolphe
et de Jeanne-Françoise née Dupuis
de L'Isle
y domicilié
agé de vingt-deux ans
(né le quatorze Novembre
mil huit cent cinquante)

Entre

Et Elise Borgeaud
fille de Jean-François
et de Jeanne-Françoise née Chamot
de Morrens
y domiciliée
agée de dix-neuf ans et demi.
(née le treize Juin mil
huit cent cinquante-huit.)

Cémoins

Samuel Mermond, de Poliz le Grand
Ferdinand Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publics
sans opposition dans les temples de L'Isle et de Morrens
du consentement de la mère de l'époux mineur, du
consentement du père et de la mère de l'épouse mineure.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Tarten

Felliettag
et
Gouffon.

Le vingt-cinq Juin mil huit cent septante
trois, j'ai consenti à ce que le mariage des époux
Felliettag-Gouffon soit célébré dans le temple
d'Yverdon. (Voir registre des bans, Année 1873,
page 77.)

Du Mont Tarten

REGISTRE DES MARIAGES

Le huit Mars mil-huit-cent-septante-trois.
à été célébré le mariage promis

N° 17.

Morel
et
Coendoz

Entre

Philippe-Samuel Morel, fils de Jean-François et de Henriette-François née Magnin de Montricher y domicilié agé de vingt-sept ans deux mois (né le seize Janvier mil huit cent quarante-cinq)	Et Jenny Coendoz, fille de Henri-Samuel et de Jeanne Marianne Françoise Morel de Mollens domiciliée à Montricher agée de vingt-neuf ans, sept mois (née le six Aout mil huit cent quarante-trois)
---	--

Cémoins

Louis Emile Fagan, d'Apples.
Marc-Louis Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition
à Montricher et à Mollens. Ces pièces sont déposées
aux archives de la cure.

De Mont
Fardoux

Estoppey
et
Pittet.

Le vingt Octobre mil huit cent septante trois,
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Estoppey
et Pittet soit célébré dans le temple de Mondou.
(Voir registre des bans, Année 1873, page 81, n° 229.)

De Mont
Fardoux

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-cinq Avril mil-huit-cent septante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 18.
Morel
et
Guignard

Entre

Charles-Louis Morel,
fils de Jean-Louis-François
et de Marie-François né Chançon
de Montricher
y domicilié
agé de trente deux ans, sept mois
(né le treize septembre
mil huit cent quarante)

Et Jenny-Aurore Augustine Guignard
fille de Jean-François
et de Henriette Marie né Magnin
de L'Abbaye
domiciliée à Montricher
agée de vingt-sept ans
(née le vingt-quatre Mai
mil huit cent quarante six)

Cémoius

David Margot, de Sainte-Croix
Marie Guaz, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des baus publiés
sans opposition à Montricher et à L'Abbaye.
Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont
Pastor

Wagnon
et
Flourac

Le vingt-neuf octobre mil huit cent septante-trois,
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Wagnon-Flourac
soit célébré dans le temple de Morgez.

Voir registre des baus, année 1873 page 81 no 218)

Du Mont
Pastor

REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Mai mil-huit-cent-septante-trois
à été célébré le mariage promis

N° 19.

Rochat
et
Rochat.

Charles-Samuel-Louis Rochat
fils de Edouard-Ferdinand
et de Louise-Henriette née Mylan
du Lieu

et domicilié
agé de trente-un ans et demi
(né le onze octobre mil
huit cent quarante-un.)

Entre

Et Adèle Jenny Rochat née Dépraz
fille de Moïse-Frédéric Dépraz
et de Jeanne-Henriette née Cart
du Lieu

et domiciliée
agée de trente quatre ans.
(née le vingt-neuf Janvier
mil huit cent trente-neuf.)

Témoins

Louis Cloux, de et à L'Isle.

Daniel Miéville, de Belmorot.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition dans le temple du Lieu, du consentement
du pasteur du Lieu, de l'extract mortuaire de l'époux
décédé de la fiancée. Ces pièces sont déposées aux
archives de la cure.

Du Mont
Pasteur

Freymond
et
Magnin.

Le quatre Décembre mil huit cent septante-trois
j'ai consenti à ce que le mariage des frères Freymond
et Magnin soit célébré dans le temple de
Cuarnens. (Voir registre des bans, Année 1873
page 84 n° 224.)

Du Mont
Pasteur

DE LA PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt Juin mil-huit-cent septante-trois
a été célébré le mariage promis

N° 20.

Baudin
et
Baudin.

Entre

Louis Rodolphe Baudin,
fils de Jean-Louis Samuel
et de Henriette née Baudin
de Mollens
y domicilié
agé de trente ans et demi
(né le vingt-deux octobre
mil huit cent quarante-deux)

Et Rosine Henriette Baudin
fille de Daniel
et de Louise née Delacrétag
de Mollens
y domiciliée et avant à Apples
agée de vingt-sept ans
(née le quinze Mars mil
huit cent quarante-six)

Cémoins

Marc-Louis Grezag, de et à L'Isle
Julien Bédag, de et à Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition
à Mollens et à Apples, du consentement du pasteur de Mollens.
Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Pasteur

Bernard
et
Péte.

Le onze février mil huit cent septante quatre, j'ai
consenti à ce que le mariage des époux Bernard et
Péte soit célébré dans le temple de Morges.

(Voir registre des bans, année 1874 page 85, n° 227.)

Du Mont Pasteur

Cloux
et
Richard.

Le neuf Mars mil huit cent septante quatre
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux
et Richard soit célébré dans le temple de La Jara.
(Voir registre des bans, Année 1874, page 86, n° 229.)

Du Mont Pasteur

REGISTRE DES MARIAGES

Le quatre Juillet mil-huit-cent-septante-trois
à été célébré le mariage promis

N° 21.

Pittet
et
Lugrin.

Entre	
Marc-Louis-Alexandre Pittet	Et Lili-Félicie Lugrin
fils de Jean-Marc-Henri-Gabriel	fille de Marc-Louis-Jules
et de Jeanne-Louise née Sandoz	et de Lise-Hélène née Nicod
de Bière	du Lieu
y domicilié	y domiciliée
age de vingt-quatre ans, huit mois	agée de vingt-deux ans, onze mois
(né le vingt-cinq Aout mil-huit-cent-quarante-huit)	(née le sept Juillet mil-huit-cent-cinquante)

Cémoins

Marc-Ulysse Festaz, de Chamblore à Ballens.
Pierre-Louis Allaman, de Rougemont, à Ballens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition au Lieu et à Bière, du consentement du pasteur de Bière et du consentement du père de l'épouse mineure. Les pièces sont déposées aux archives de la cure.

Du Mont Parteur

Jaccard
et
Guyaz.

Le seize Mars mil huit cent septante quatre
j'ai consenti à ce que le mariage des époux
Jaccard et Guyaz soit célébré dans le temple de Pully.
(Voir registre des bans, année 1874, page 86 n° 228.)

Du Mont Parteur

de la PAROISSE de L'Isle & Montricher.

Le quatre juillet mil-huit-cent septante trois
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 22.
Testaz
&
Goy.

Marc-Myssa Testaz, fils de Jean Benjamin et de Françoise Henriette in Guerry de Chamblon domicilié à Ballens agé de vingt-un ans. (né le vingt deux Juin mil huit cent cinquante deux)	et Julie Louise Marie Catherine Goy, fille de feu Marc Louis Henri et de Jeanne Charlotte in Champendel de Ballens y domiciliée agée de dix-neuf ans et demi (née le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante trois)
---	---

TÉMOINS

Marc Louis Alexandre Pittet, de et à Bière.
Louis-Jules Lugin, du Lieu et y domicilié.
La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés
sans opposition à Montigny et à Ballens,
des consentements des parents des époux mineurs
et du consentement du pasteur de Ballens. Ces pièces
sont déposées aux archives de la cure.

Lu Montigny
Pasteur

RoCHAT
et
ROY.

Le vingt six Mai mil huit cent septante quatre,
j'ai consenti à ce que le mariage des époux
RoCHAT et ROY soit célébré dans le temple de Cossonay.
(Voir registre des bans, Année 1874 n° 239, page 91.)

Lu Montigny
Pasteur

REGISTRE des MARIAGES

Le trente-un octobre mil-huit-cent septante-trois
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 23.
Desponds
et
Baudat.

Alexandre Desponds, et Louise-Henriette Baudat,
fils de Emmanuel fille de Isaac-Louis
et de Jeanne-Louise née Mouquin et de Anne-Henriette née Baudat,
de Lussery de L'Isle
y domicilié domiciliée à La Courbe

agé de vingt quatre ans, neuf mois agée de vingt-sept ans, cinq mois
(née le trente-un Janvier mil (née le onze Mai mil huit cent
huit cent quarante-neuf.) quarante-six.)

TÉMOINS

Henri Bernard, de et à L'Isle.

Paul Anselme, de L'Isle, à Villars-Bozon.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à L'Isle et à Cossonay. Ces pièces sont
déposées aux archives de la cure.

De Mont
Vartan

Vulliens
et
Wolperk.

Le trois Septembre mil huit cent septante-quatre,
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Vulliens et
Wolperk soit célébré dans le temple de Cossonay.
(Voir registre des bans, Année 1874, n° 212, page 92.)

De Mont
Vartan

de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le trente Décembre mil-huit-cent-septante-trois
a été célébré le mariage promis

ENTRE

François Curchod,	et Louise-Suzanne Bernard
fils de Henri-Louis	fille de Antoine-Henri
et de Rose née Troillet	et de Françoise-Rosine née Wagner
de Dommartin et Villars-Tiercelin	de L'Isle
domicilié à La Chaussée	y domiciliée
agé de vingt-neuf ans	agée de vingt-six ans et demi.
(né le vingt-huit Décembre	(née le vingt-trois Juin
mil huit cent quarante quatre)	mil huit cent quarante-sept)

TÉMOINS

Marc Guignard, de et à L'Isle.

Marc Guiaz, de et à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à La Chaussée, à Dommartin, à Villars-Tiercelin
et à L'Isle. Ces pièces sont déposées aux archives de
la cure.

Au Monty
Fait au

Le seize Avril mil huit cent septante-cinq, j'ai
consenti à ce que le mariage des époux Court et
Faillétaz soit célébré dans le temple de Prilly.
(Voir registre des bans, Année 1875, n° 256, page 100)

Au Monty
Fait au

N° 24.
Curchod
et
Bernard.

Court
et
Faillétaz.

REGISTRE des MARIAGES

Le quinze Mai mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 25.
Gouffon
et
Freymond.

Edouard-Albert Gouffon,	et Louise Adèle Freymond,
filz de Marc-Louis Henri	fillè de Jean-Louis
et de Jeanne Madelaine Freymond	et de Caroline Jenny Chaillet
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-un ans et demi	agée de vingt ans, neuf mois
(né le premier Novembre	(née le vingt-trois Juillet
mil huit cent cinquante-deux)	mil huit cent cinquante-trois)

TÉMOINS

Marc-Ami Margot, de Sainte-Croix.
François Baudat, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à Montricher et de l'autorisation des pères et
mères des époux mineurs. Les pièces sont déposées aux
archives de la cure.

Du Mont
Pateur

Guyaz
et
RoCHAT.

Le vingt-sept Avril mil huit cent septante-cinq,
j'ai consenti à ce que le mariage des fiancés Guyaz
et RoCHAT soit célébré dans le temple de Morges.
(Voir registre des bans, Année 1875, n° 258, page 101.)

Du Mont
Pateur

de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-sept Juillet mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promi.

ENTRE

N° 26.
Blanc
et
Renaud.

Louis-Emile Félix Blanc,	et Marie-Louise Renaud,
fils de Jean-Abram-Joseph	filles de Jean-Abram
et de Julie Jeannette Baudet née Jaurès	et de Susanne Françoise Emery
de Lausanne	de La Chaux
domicilié à Montricher	domiciliée à Montricher
agé de vingt-neuf ans, neuf mois (né le douze octobre mil huit cent quarante-quatre.)	agée de trente-neuf ans, cinq mois (née le dix-huit février mil huit-cent-trente-cinq)

TÉMOINS

Auguste Guignard, de l'Abbaye.

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à Lausanne, à La Chaux et à Montricher.
Ces pièces sont déposées aux archives de la cure.

Lu Mont
Renaud

Cloux
et
Cuagnier.

Le vingt-six Mai mil huit cent septante-cinq, j'ai
consenti à ce que le mariage des fiancés Cloux et
Cuagnier soit célébré dans le temple de l'Abbaye.
(Voir registre des bans, Année 1875, n° 262, page 103.)

Lu Mont
Renaud

REGISTRE des MARIAGES

Le seize octobre mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 27.
Chenuz
et
Biday.

Louis-Philippe Chenuz	et Elise-Lucie Biday
fils de Jean-François	fille de Marc-Louis-François
et de Marie-Louise Delacrotaz	et de Jeanne-Henriette née Morel
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-six ans, dix mois	agée de vingt-cinq ans
né le cinq Décembre	(née le douze octobre
mil huit cent quarante-sept)	mil huit cent quarante-neuf)

TÉMOINS

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand.
Henri Bernard, de L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux et des bans publiés
sans opposition à Montricher. Les pièces se trouvent
aux archives de la cure.

Du Montfaut

Cloux
et
Chapuis.

Le vingt-neuf Août mil huit cent septante-cinq
j'ai consenti à ce que le mariage des époux Cloux
et Chapuis soit célébré dans le temple de Vaulion.
(Voir registre des bans, Année 1875 n° 269, page 106.)

Du Montfaut

de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le vingt-neuf octobre mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promi.

ENTRE

N° 28.

Durand
et
Bédary.

Jules-Abram Durand et Rosine-Henriette Bédary,
fils de Jacques-Henri fille de Marc-Louis-Henri
et de Jeanne-Louise-Marionne Clerc et de Marie-Louise née Chenoz
de Collombier de Montricher

y domicilié

y domiciliée

agé de trente-cinq ans

agée de vingt-huit ans

(né le seize Juillet mil
huit-cent trente-neuf)(née le dix-sept octobre
mil-huit-cent quarante-six)

TÉMOINS

Alexis Chatelet, de Mondouin.

Louis Matthey, de Lavigney.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, et des bans publiés
sans opposition à Collombier et à Montricher.
Ces pièces sont aux archives de la cure.

Lu Monty
curé

REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-sept Novembre mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 29.
Rod
et
Delacrétag.

Louis-François Rod,

fils de Louis-Henri

et de Jeanne Françoise Henriette née
Josseron.

de Bettens et de Mézières

domicilié à Montricher

agé de vingt-six ans et demi

(né le neuf Avril mil huit
cent quarante huit.)

et Anne Marie Delacrétag,

fille de François-Auguste

et de Anne Marie née Vampfler

de Lapraz et d'Yvorne

domiciliée à Montricher

agée de vingt-six ans, trois mois.

(née le onze Août mil huit
cent quarante huit.)

TÉMOINS

Samuel Mermoud, de Poliez-le-Grand

Henri-François Chemuz, de Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux et des bans publiés sans
opposition à Montricher, à Mézières, à Oulens et Bettens,
à Lapraz et à Yvorne. Les pièces sont aux archives
de la cure.

Du Montfaveux

de la PAROISSE de L'Isle et Montricher.

Le onze Décembre mil-huit-cent septante-quatre
a été célébré le mariage promi.

ENTRE

Jean-Louis Bonzon
fils de David Marc
et de Henriette née Goy
de Pompaple

et Dorotee-Antoinette Goy,
fille de Louis
et de Isabine née Halder
de Ballens

domicilié à Ballens

domiciliée à Genève

agé de vingt-sept ans, dix mois
(né le dix-sept Janvier
mil-huit-cent quarante-sept.)

agée de vingt-sept ans, huit mois,
née le quatre Août mil
huit-cent quarante-sept.)

TÉMOINS

François Margot, de Sainte-Croix.

Samuel Mermod, de Poliez-le-Grand.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à La Sarraz, à Ballens et à Genève
et du consentement du pasteur de Mollens. Ces
pièces sont aux archives de la cure.

Ju Mont pasteur

N° 30.

Bonzon

Goy.

Goy.

REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-deux Janvier mil-huit-cent septante-cinq
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 31.
Vulliens
et
Chenuz.

Louis-Henri Alexandre Vulliens	et Louise Aline Chenuz
fils de Jean-Pierre	fille de Jules-Samuel
et de Jeanne-Henriette née Guignard	et de Henriette-Françoise née Courvoisier
de Montricher	de Montricher
y domicilié	y domiciliée
agé de vingt-deux ans	agée de vingt ans
(né le quatorze octobre	(née le vingt-sept Août mil
mil huit-cent cinquante-deux)	huit-cent cinquante-quatre.)

TÉMOINS

Henri Morel, de et à Montricher.

François Guignard, de et à Montricher.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans
opposition à Montricher, du consentement de la mère
de l'époux mineur, et du consentement du père et
de la mère de l'épouse mineure. Ces pièces se trouvent
aux archives de la cure.

In Mont *[Signature]*

de la PAROISSE de L'Isle et Montrichor.

Le quinze Avril mil-huit-cent septante-cinq
a été célébré le mariage promi.

ENTRE

N° 32.
Caillat
et
Magnin

Très Caillat	et Rosine Henriette Magnin
fils de Charles-Louis	fille de Charles-Jamuel
et de Jeanne-Françoise Rolland	et de Rosette née Prod
de Féchy	de Montrichor
domicilié rière Buchillon	y domiciliée

agé de vingt-trois ans

agée de vingt-six ans

(né le sept février mil
huit cent cinquante-deux)

(née le dix-neuf janvier
mil huit cent quarante-neuf)

TÉMOINS

Louis Gajoz, à Montrichor.

Charles Cloux, à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des bans publiés
sans opposition à Féchy, à Stoy et à Montrichor.
Ces pièces se trouvent aux archives de la cure.

Lu Mont
Vante

REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-sept février mil-huit-cent-septante-deux
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N° 33.
Faillétay
et
Geoffroy.

Jules-Henry Faillétay
fils de Jean-David
et de Louise-Pauline Favoy
de L'Isle

et Marie-Adèle Geoffroy
fille de Jean-Victor
et de Mélanie-Emilie Longroy
de Paris

domicilié à Paris

domiciliée à Paris

(Copie.)

agé de vingt-quatre ans

agée de vingt-deux ans.

(né le premier Juillet
mil huit cent quarante-huit.)

(née le neuf Avril mil
huit cent cinquante.)

TÉMOINS

Franco, Gandulla, Favoy, Carce et Delacour, Maire

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des actes de naissance des époux, des actes de décès de
leurs pères et mères, et de l'extrait du registre des
publications de mariage faites en la cinquième Mairie.

(Signé:) Le Maire
Maillot

Transcrit d'un extrait du registre des actes de
mariage de la Mairie du cinquième arrondissement

Pour copie conforme de l'extrait déposé aux
archives de la cure.

Du Monty
Pastor

de la PAROISSE de L'Isle Montricher

Le douze Novembre mil-huit-cent septante-quatre
j'ai reçu du Préfet de Cossonay l'arrêt dont ci après l'extrait.
~~a été célébré le mariage promi.~~

Tribunal civil du District de Cossonay.

ENTRE

Séance du 25 Aout 1874.

Président de Monsieur Gaultis.

Présents: Messieurs les Juges, fils et Devenoge, Francillon

Pittet et Guillemin et le Greffier Jacques.

Le Tribunal est et a été assemblé pour prononcer

sur l'action en divorce intentée par Louise Georgette

Wulliens, née Waridel, de L'Isle et y domiciliée,

à François-Louis Wulliens, son époux. Celui-ci ne

domicilié comparait pas, quoique domicilié dûment proclamé

Considérant

qu'il est établi aux pièces agée de du procès et reconnu comme

faits constants:

1^o Que François-Louis Wulliens, époux de Louise Georgette Wulliens a abandonné le domicile conjugal dans le courant du mois de Juin mil huit cent soixante-huit, par conséquent de puis plus de six ans,

TEMOINS

2^o Que depuis lors elle ne l'a pas revu et qu'il ne lui a donné aucune nouvelle

Le Tribunal la célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu à l'unanimité arrête

Les conclusions de Louise Georgette Wulliens sont accordées

En conséquence, les liens du mariage qui l'unissait à François-Louis Wulliens, célébré dans le temple paroissial de L'Isle, le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-quatre sont rompus par le divorce.

François-Louis Wulliens, époux divorcé, est condamné aux dépens.

Le Président (Signé:) M. Gaultis Le Greffier (Signé:) J. Jacques.

Atteste: Du Mont Richer

N° 34.

Wulliens

et

Waridel.

(Divorce)

REGISTRE des MARIAGES

Le vingt-quatre Décembre mil-huit-cent septante-cinq
a été célébré le mariage promis

ENTRE

N^o 35.
Capt
et Freymond.

Capt. Louis Samuel
fils de David Noïse
et de Catherine Angélique née Piquet
du Chenit

et Freymond, Augustine Dorette
fille de Georges Marc Louis
et de Marianne Louise née Chenus
de Montricher

domiciliés à Pière

y domiciliée

agé de trente-sept ans et cinq mois
(né le 7 Juillet 1838)

agée de vingt-quatre ans huit mois.
(née le 2 Novembre 1851)

TÉMOINS

Louis Magnin, domicilié à Montricher.

Marc Louis Gruaz, domicilié à L'Isle.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu
des Banns de mariage publiés sans opposition au Senter, à Pière
et à Montricher. 2^e Des Actes de naissance des deux époux.
Ces pièces sont déposés aux archives de la Paroisse.

J. F. Ballif pasteur

Aujourd'hui, 31 Décembre 1875, au soir, le présent Registre, bien
qu'il soit rempli, est clos en vertu de la Loi décrétée par le Grand-Conseil
du Canton de Vaud le 8 Novembre 1875, en exécution de la Loi
fédérale du 24 Décembre 1874, sur la tenue des Registres de l'Etat
civil, par moi soussigné, détenteur des Registres de la paroisse de L'Isle.

J. F. Ballif pasteur

Je certifie que la présente copie est conforme à l'original déposé aux archives de l'arrondissement
de l'Etat civil de L'Isle. L'Isle le 3 Janvier 1876. J. Ballif pasteur

de la PAROISSE d _____

Le _____ mil-huit-cent

a été célébré le mariage promi. *o*

ENTRE

N.° _____



et

fil d

fille d

et d

et d

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

TÉMOINS

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

REGISTRE des MARIAGES

Le _____ mil-huit-cent _____

a été célébré le mariage promis

— ENTRE —

N° _____

fils d

fille d

et d

et d

d

d

domicilié

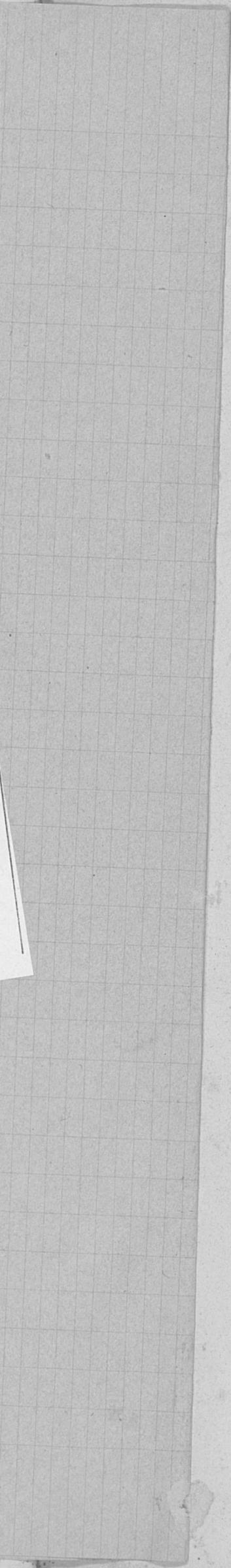
domiciliée

agé de

agée de

— TÉMOINS —

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le ou



Ed

N°

RE

M. P.

Par

De 18

Répertoire
du registre des mariages de la paroisse de L'Isle.

<u>année</u>	<u>noms des époux</u>	<u>page</u>
1872	Anselme - Borgeaud	19.
1871.	Bornet - Freymond	1.
"	Berney - Benoit	5.
1857.	Bourgeois - Emard	18.
1873.	Baudin - Baudin	23.
1874.	Blanc - Renaud.	29.
"	Bonzon - Goy.	33.
1871.	Cloux - Cuchon	4.
"	Challet - Délaz	8.
1860.	Court - Serpheimer	11.
1870.	Curchod - Bernard	27.
1874.	Chemuz - Béday	30.
1875.	Caillat - Magnin	35.
"	Capt - Freymond	38.
1871.	De Siebenthal - Chemuz	6.
1873.	Desponds - Baudat	26.
1874.	Durand - Beday	31.
1872.	Faillétaz - Geoffroy	36.
1872.	Guignard - Lenbaz	14.
"	Gouffon - Baudin	16.
1874.	id - Freymond	28.
1871.	Jaquerod - Lansel	9.
1872	Saillard - Clément.	10.
"	Longchamp - Freymond	17.

Suite à page 3.

PAGE

N^o

le

fil d

et d

d

agé de

année	noms . 3. (suite)	page
1872.	Maquet - Milliet	15.
1873.	Moorel - Coëndoz.	20.
"	id - Guignard.	21.
<hr/>		
1873.	Pittet - Eugrin	24.
<hr/>		
1871.	Rochat - Develey.	17
1873.	id - Rochat	22.
1874	Rod - Delacrétaz	32
<hr/>		
1873	Testaz - Goy	25.
<hr/>		
1872	Vulliamy - Cloux.	13.
1875.	Vulliens - Chenuz	34.
1874.	Vulliens - Varidel (divorce)	36.

PAGE

N^o

le

fil d

et d

d

agé de